



RCS PAU 98 B 263 - N° SIRET 418 814 059 00014 - CODE APE 7120B
Rue des écoles - 64150 LAGOR Tel: 05-59-60-23-85 Fax: 05-59-60-74-42

Echantillon : SE193114-5559 ARS
Lieu de prélèvement : FORAGE F3 DUBASQUE à PECORADE
Nature de l'échantillon : Eau traitée
Prélèvement assuré par : Le laboratoire (GAINARD Marie) le 03/04/2019 à 09:50
Réception au laboratoire : 03/04/2019
Demandeur de l'analyse : Autocontrôle
Copie(s) des résultats à : LABORATOIRES DES PYRENEES ET DES LANDES

LABORATOIRES DES PYRENEES ET DES LANDES

Thierry DURAND

1 rue Marcel David

BP 219

40004 MONT DE MARSAN



Responsabilité technique des analyses :

Chimie de l'environnement : Michel ZUGARRAMURDI

Radioactivité : Isabelle LAFFONT

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
------------	----------	-------	---------

Traitement sur échantillon avant analyse

Extraction	Chauffage en flacons sertis à 80°C pendant 30 minutes et injection de la phase gazeuse par ligne de transfert vers le GC/MS (MAO/MO04 en GC/MS Headspace)			L
Date de mise en analyse : 04/04/2019				

COMPOSES ORGANIQUES DIVERS

Organo-halogénés volatils

Substance	Concentration	Unité	Méthode	Unité
1,1,1-trichloroéthane	<0,5	µg/l	NF EN ISO 10301	C* L
1,1,2,2-tétrachloroéthane	<1	µg/l	NF EN ISO 10301	C* L
1,1,2-trichloroéthane	<0,5	µg/l	MI : MAO/MO04 en GC/MS Headspace	C* L
1,1-dichloroéthylène	<1	µg/l	MI : MAO/MO04 en GC/MS Headspace	C* L
1,1-dichloroéthane	<1	µg/l	MI : MAO/MO04 en GC/MS Headspace	C* L
1,2-dibromoéthane	<1	µg/l	MI : MAO/MO04 en GC/MS Headspace	L
Dibromométhane	<1	µg/l	MI : MAO/MO04 en GC/MS Headspace	L
1,2-dichloroéthylène cis	<1	µg/l	MI : MAO/MO04 en GC/MS Headspace	C* L
1,2-dichloroéthane	<1	µg/l	NF EN ISO 10301	C* L
1,2-dichloropropane	<1	µg/l	MI : MAO/MO04 en GC/MS Headspace	L
1,3-dichloropropane	<1	µg/l	MI : MAO/MO04 en GC/MS Headspace	L
1,3-dichloropropène(cis+trans)	<2	µg/l	MI : MAO/MO04 en GC/MS Headspace	L
Bromochlorométhane	<1	µg/l	MI : MAO/MO04 en GC/MS Headspace	L
1,2-dichloroéthylène trans	<1	µg/l	MI : MAO/MO04 en GC/MS Headspace	C* L



PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
------------	----------	-------	---------

Organo-halogénés volatils (suite)

Dichlorométhane	<5	µg/l	MI : MAO/MO04 en GC/MS Headspace	C* L
1,1,2,2-tétrachloroéthylène	<0,5	µg/l	NF EN ISO 10301	C* L
Tétra-Trichloroéthylène	< 1	µg/l	Calcul	L
Tétrachlorure de carbone	<0,5	µg/l	MI : MAO/MO04 en GC/MS Headspace	C* L
1,1,2-trichloroéthylène	<0,5	µg/l	NF EN ISO 10301	C* L

Mesure de radioactivité

Activité Radon 222 <i>Date de comptage : 04/04/2019</i>	15,5 +/- 5,8	Bq/l	NF ISO 13164-2	C* T
--	--------------	------	----------------	------

Commentaires

L'activité du Radon 222 est rendue à la date et heure de prélèvement. Le résultat de mesure de radioactivité est exprimé par rapport à la limite de détection (LD) : si le résultat noté sur le rapport est < à la valeur de la LD, il faut l'interpréter < ou = LD ; sinon le résultat donne la valeur obtenue associée de son incertitude. Pour les paramètres de radioactivité, l'incertitude est donnée avec un facteur d'élargissement k = 2. Les risques Alpha et Beta sont pris égaux à 2.5%.

à Lagor, le 17/04/2019

Agréé par le Ministère des Solidarités et de la Santé.
Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère de la transition écologique et solidaire dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.

Laboratoire agréé par l'ASN pour les mesures de radioactivité de l'Environnement – portée disponible sur le site www.asn.fr



ACCREDITATIONS
LAGOR : 1-1173
TARBES : 1-1059
LISTE DES SITES
ACCREDITES ET
PORTEES
DISPONIBLES SUR
www.cofrac.fr

Le rapport ne concerne que les échantillons soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
L'accréditation de la section Essai du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation C*
MI : Méthode Interne
La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
Sites d'analyses : L pour Lagor, T pour Tarbes, A pour Agen, An pour Anglet, M pour Mérignac, ST pour les sous-traitances, STM pour sous-traitance Mont De Marsan

Chef de Service

S. LUCAS